

Quelques consignes pour utiliser la Boîte à outils :

- deux usages possibles :
 - faire défiler la Boîte à outils comme un **diaporama** (utiliser les flèches sur votre clavier pour avancer ou revenir en arrière),
 - **se déplacer manuellement** sur la Boîte à outils à l'aide de votre souris et en zoomant sur les outils qui vous intéressent.

- **pour commencer**, cliquez sur l'icône en bas à droite pour mettre en plein écran



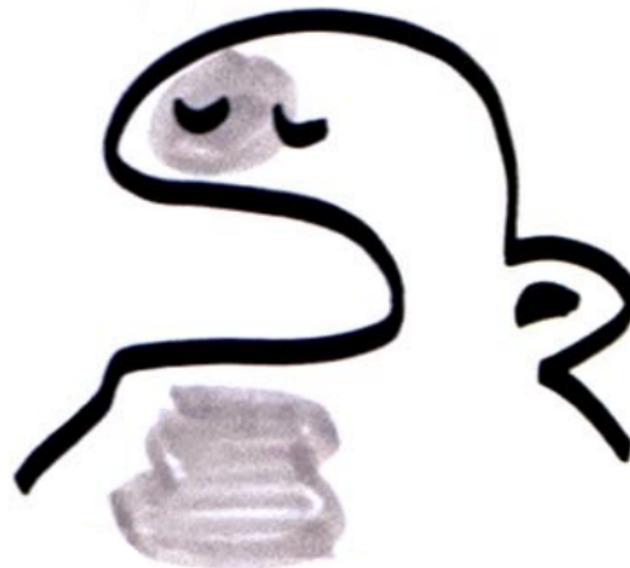
C'est parti !

LE MINISTÈRE DU LOGEMENT ET DE
L'HABITAT DURABLE

-

SOUS-DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT
DURABLE - BUREAU AD4

vous présentent ...



graphismes issus de la
fresque du Forum ouvert
des EcoQuartiers 2016 par :



La Boîte à outils des

éco
quartiers

en milieu rural



POURQUOI CETTE BOÎTE A OUTILS ?

- présenter la démarche EcoQuartier
- faciliter l'appropriation de la démarche par les communes rurales
- illustrer par des exemples concrets
- mettre à disposition les outils
- présenter le réseau d'acteurs qui peuvent accompagner

DES QUESTIONS ...

ça ne devrait pas
plutôt être un
"éco-hameau"
chez moi ?

qui d'autre
l'a fait ?

par quoi je
commence ?

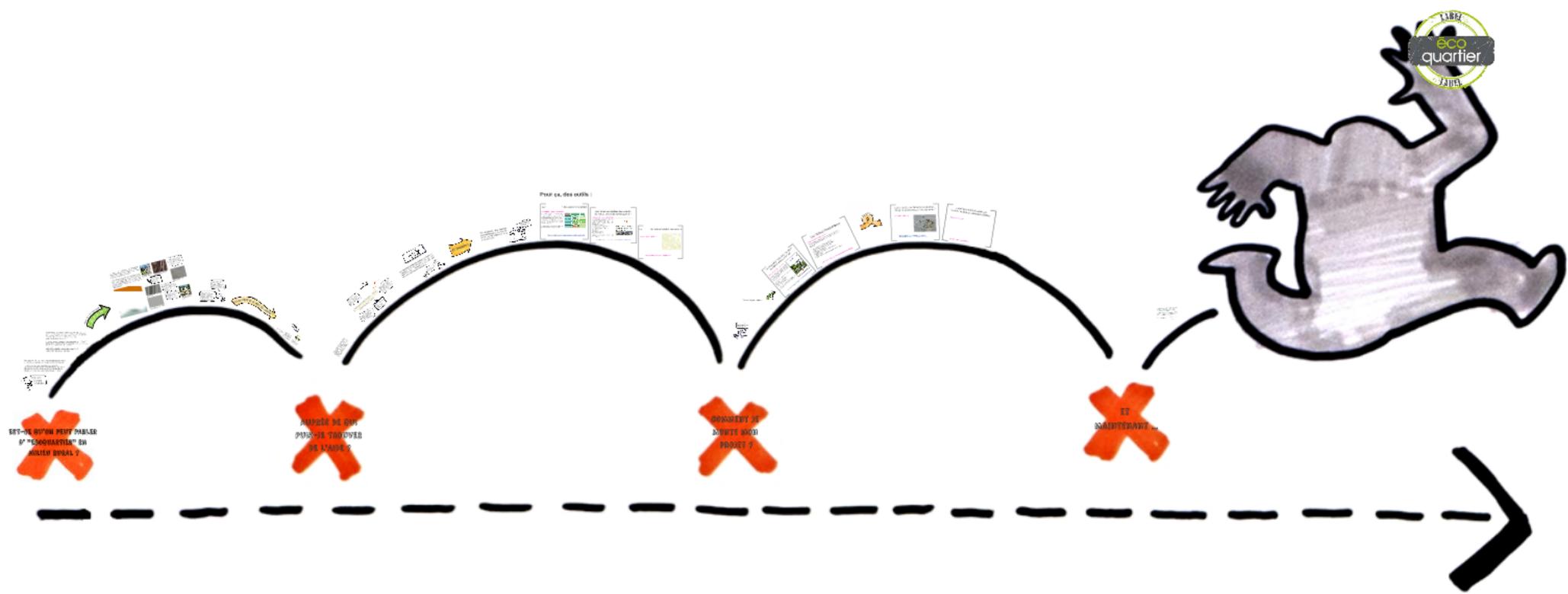
qui peut
m'aider ?



DES QUESTIONS ...



communes rurales



**EST-CE QU'ON PEUT PARLER
D' "ECOQUARTIER" EN
MILIEU RURAL ?**



- 1 Premièrement, il faut savoir que **le label n'est pas une norme** et ne propose en aucun cas un modèle unique d'EcoQuartier.

Il en découle une certaine **souplesse** permettant la contextualisation et l'adaptation de la démarche à tout type de ville, quelle que soit sa taille, son contexte, son histoire, sa culture... et ce à tous les stades d'avancement du projet. 



POUR RAPPEL

Bâti sur une **Charte de 20 engagements répartis en 4 dimensions** (démarche et processus, cadre de vie et usages, développement territorial, environnement et climat), l'objectif du label EcoQuartier est de garantir la qualité des projets d'aménagement durable sur un socle d'exigences fondamentales, tant sur la technique que la gouvernance ou la dynamique économique insufflée.

Pour en savoir plus : <http://www.ecoquartiers.logement.gouv.fr/>

DÉMARCHE ET PROCESSUS	CADRE DE VIE ET USAGES	DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL	ENVIRONNEMENT ET CLIMAT
1 Réviser les projets répondant à tous les besoins et à tous les enjeux et contraintes du territoire	6 Favoriser en priorité sur la ville existante et proposer une densité adaptée pour lutter contre l'étalement urbain	11 Contribuer à un développement économique local durable et solidaire	16 Produire un urbanisme permettant d'anticiper et de réduire l'impact des risques et des changements climatiques
2 Contrôler et mettre en œuvre un processus de dialogue et une gouvernance élargie	7 Mettre en œuvre les conditions du vivre ensemble et de la solidarité	12 Favoriser la diversité des fonctions et leur proximité	17 Viser la sobriété énergétique et la efficacité en matière de consommation d'énergie renouvellable et de réutilisation
3 Intégrer la dimension transdisciplinaire au long du projet	8 Assurer un cadre de vie sain et sûr	13 Optimiser l'utilisation des ressources et développer les filières locales et les circuits courts	18 Limiter la production des déchets, développer et consommer des filières de valorisation et de recyclage
4 Prendre en compte les pratiques des usagers et les contraintes des gestionnaires tout au long du projet	9 Mettre en œuvre une qualité urbaine, paysagère et architecturale	14 Favoriser les modes actifs, les transports collectifs et les offres alternatives de déplacements	19 Prelever la ressource énergétique des usagers et la gestion qualifiée de l'économie
5 Mettre en œuvre des démarches d'éducation et d'amélioration continues	10 Valoriser le patrimoine local (naturel et bâti), historique et culturel du site	15 Favoriser la transition numérique vers la ville intelligente	20 Préserver et valoriser la biodiversité locale et les milieux naturels

DÉMARCHE ET PROCESSUS

CADRE DE VIE ET USAGES

DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

ENVIRONNEMENT ET CLIMAT

1	Réaliser les projets répondant aux besoins de tous en s'appuyant sur les ressources et contraintes du territoire	6	Travailler en priorité sur la ville existante et proposer une densité adaptée pour lutter contre l'étalement urbain	11	Contribuer à un développement économique local, équilibré et solidaire	16	Produire un urbanisme permettant d'anticiper et de s'adapter aux risques et aux changements climatiques
2	Formaliser et mettre en œuvre un processus de pilotage et une gouvernance élargie	7	Mettre en œuvre les conditions du vivre ensemble et de la solidarité	12	Favoriser la diversité des fonctions et leur proximité	17	Viser la sobriété énergétique et la diversification des sources au profit des énergies renouvelables et de récupération
3	Intégrer la dimension financière tout au long du projet	8	Assurer un cadre de vie sûr et sain	13	Optimiser l'utilisation des ressources et développer les filières locales et les circuits courts	18	Limiter la production des déchets, développer et consolider des filières de valorisation et de recyclage
4	Prendre en compte les pratiques des usagers et les contraintes des gestionnaires tout au long du projet	9	Mettre en œuvre une qualité urbaine, paysagère et architecturale	14	Favoriser les modes actifs, les transports collectifs et les offres alternatives de déplacements	19	Préserver la ressource en eau et en assurer une gestion qualitative et économe
5	Mettre en œuvre des démarches d'évaluation et d'amélioration continues	10	Valoriser le patrimoine local (naturel et bâti), l'histoire et l'identité du site	15	Favoriser la transition numérique vers la ville intelligente	20	Préserver et valoriser la biodiversité, les sols et les milieux naturels

2 Deuxièmement, l'aménagement durable en milieu rural permet de **réinterroger les modes d'urbanisation des villages**, d'**investir le bâti vacant** avant de s'étendre afin de concilier densité et espace public au profit de la qualité du cadre de vie.

gérer le bâti en extension

1 logement neuf sur 3 se construit dans une commune de moins de 2000 habitants entre 1999 et 2008 (Certu)

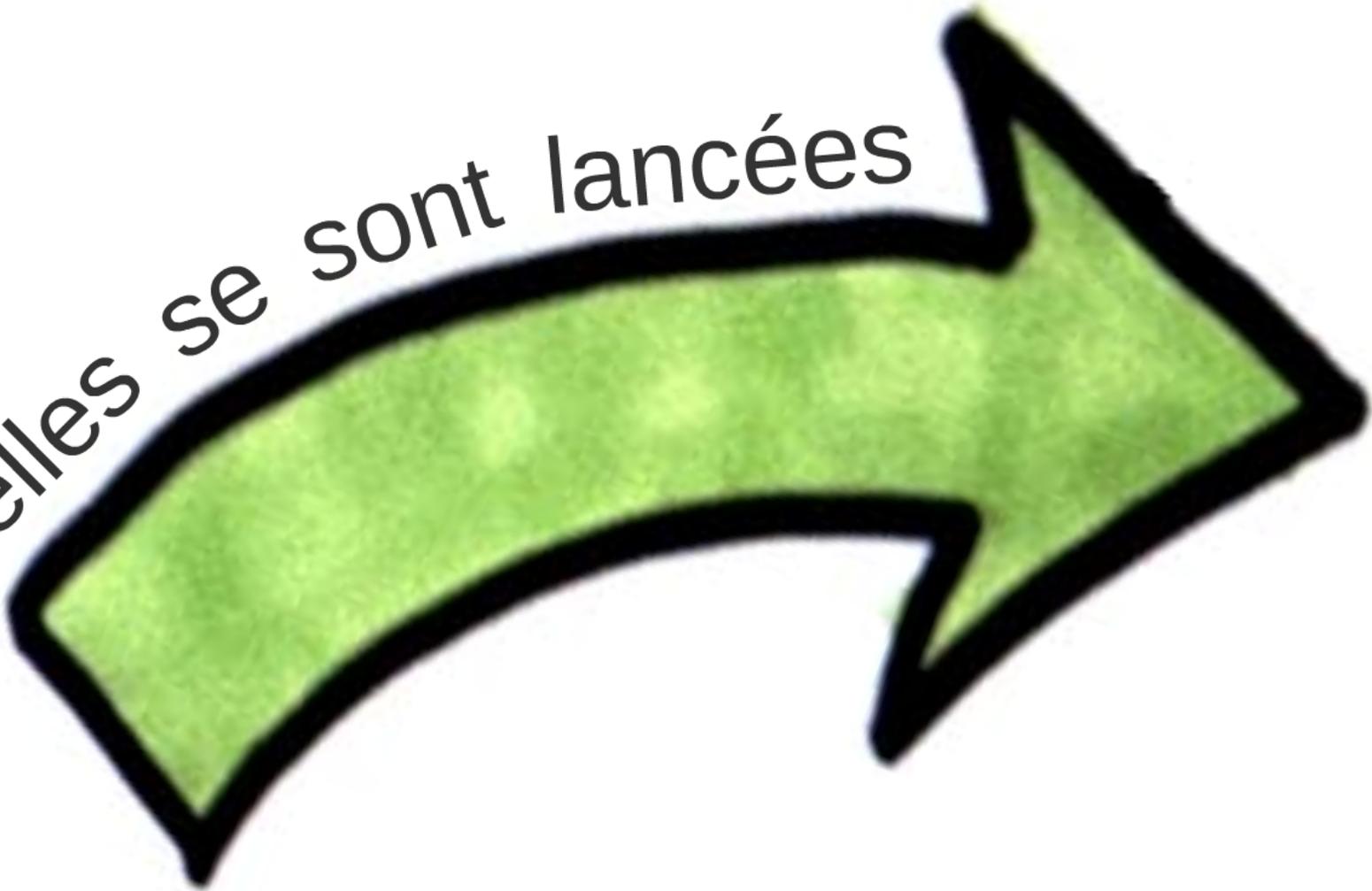
Il favorise aussi une proximité environnementale en **protégeant et mettant en valeur le paysage**, et en **préservant l'espace naturel** pour en tirer parti.

Des espaces de préservation de la nature

en 2016, une commune sur 10 est comprise dans un Parc naturel régional

C'est aussi l'occasion de soutenir le local en **valorisant les filières et savoir-faire locaux** tout en tirant parti d'un territoire à taille humaine.

elles se sont lancées



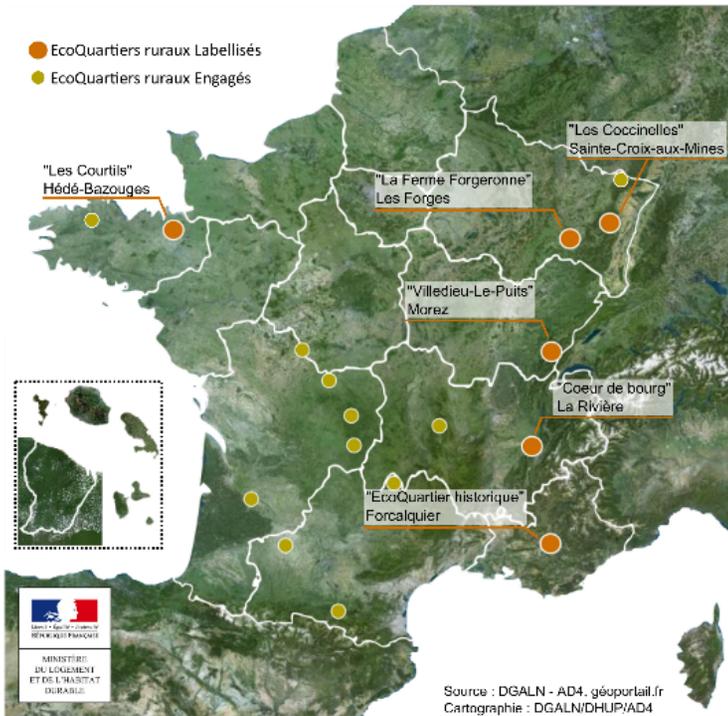
nsion
e
une
s

L
R
DU
ET D
D

3 La preuve, les campagnes de **labellisation** EcoQuartier précédentes ont montré que de petites communes s'engagent au quotidien dans cette exigence d'aménagement durable !

De nombreuses autres se sont **engagées** à leur suite : Faux-la-Montagne (23), Dun (09), Bitche (57), Sainte-Bazelle (47), La Souterraine (23), Montagnac-Saint-Hippolyte (19), Bertignat (63), Pleyber-Christ (29), Lurais (36), Laguiole (12) et Saint-Clar (32).

Dynamique territoriale de la démarche EcoQuartier en milieu rural
(au 28 juin 2016)



"Coeur de bourg" - La Rivière (38) labellisé en 2013



"Les coccinelles" - Sainte-Croix-aux-Mines (68) labellisé en 2014

"Isolation renforcée, recours aux énergies renouvelables, réseau de chaleur au bois issu de la forêt communale ont été les grands axes de la réhabilitation des logements sociaux."
Maire de Morez (Laurent Petit)

"L'EcoQuartier a fortement contribué à développer l'attractivité de notre village."
Maire de La Rivière (Robert Alleyron)



"Villedieu-Le-Puits" - Morez (39) labellisé en 2014



"Les Courtils" - Hédé-Bazouges (35) labellisé en 2013

"Situé en milieu rural, notre EcoQuartier a vu le jour en 2008. La labellisation a l'avantage de montrer à la population le sens et le sérieux de notre démarche, avalisés par un regard objectif."
Maire d'Hédé-Bazouges (Jean-Christophe Bénis)



"La Ferme Forgeronne" - Les Forges (88) labellisé en 2014

"Grâce à nos actions reconnues par le label EcoQuartier, les habitants bénéficient aujourd'hui d'un cadre de vie sain et apprécié."
Adjointe au maire de Forcalquier (Christiane Carle)



"EcoQuartier historique" - Forcalquier (04) labellisé en 2013

Pour plus d'informations sur les projets d'EcoQuartier ruraux :

* Recueil "Les 39 EcoQuartiers labellisés. Campagnes de labellisation 2013, 2014 et 2015"
http://www.ecoquartiers.logement.gouv.fr/IMG/pdf/Recueil_fiches_label_EcoQuartier_2013-2015_V2.pdf

* Fiche cadre "EcoQuartier en milieu rural" (où la trouver ?)

* Ouvrage du Certu "EcoQuartiers en milieu rural ? Aménager durablement les petites communes" (2011)

<http://www.territoires-ville.cerema.fr/amenager-durablement-les-petites-communes-a315.html>



- 1- elle sert à se poser les bonnes questions avant de monter son projet (puis pendant)
- 2- elle permet de bénéficier d'une aide et d'un regard externe
- 3- d'être reconnu par l'Etat pour la qualité et la pertinence de son projet

Concrètement, la démarche EcoQuartier est très utile pour une commune rurale qui veut monter un projet d'aménagement durable !



ET DU COUP SI JE VEUX ME LANGER ?

JE FRANCHIS LES ÉTAPES

La charte
des ÉcoQuartiers



1. La collectivité **signe la charte** nationale qui encourage les élus à suivre les 20 engagements vers la ville durable.



2. Le projet entre en phase opérationnelle. L'équipe projet entre dans un réseau, bénéficie de l'évaluation de ses objectifs et du suivi de sa démarche, pour pérenniser ses ambitions à tous les temps forts du projet. A cette étape, l'opération reçoit le titre **Engagé dans la labellisation**.



3. Le projet est achevé ou sur le point de l'être. Il reçoit le **label national EcoQuartier**, sur la base des réponses aux 20 engagements évaluées par une triple expertise.



**AUPRÈS DE QUI
PUIS-JE TROUVER
DE L'AIDE ?**

Pour fonctionner, la dynamique EcoQuartier portée par le ministère du Logement et de l'Habitat Durable s'appuie sur un **large réseau territorial**.



SERVICES DE L'ÉTAT

"En 2013, la DDT nous a soumis le cahier des charges pour le label EcoQuartier obtenu avec leur appui."
Maire de Morez (Laurent Petit)

les coordonnées de votre correspondant DDT se trouvent à :
<http://www.ecoquartiers.laepretel.gouv.fr/les-correspondants-ville-durable-en-services-ddt.html>

La première personne à contacter est donc le **correspondant ville durable en DDT** et ce bien en amont du projet !

"La DDT des Alpes-de-Haute-Provence nous a soutenus pendant toute la genèse de l'EcoQuartier, mais aussi pour la démarche de labellisation."
Adjointe au maire de Forcalquier (Christiane Carle)

"La DDTM d'Ille-et-Vilaine nous a accompagnés jusqu'au bout pour monter le dossier de candidature."
Maire d'Hédé-Bazouges (Jean-Christophe Bénis)

"La DDT de l'Isère nous a aidés à monter le dossier de candidature."
Maire de La Rivière (Robert Alleyron)

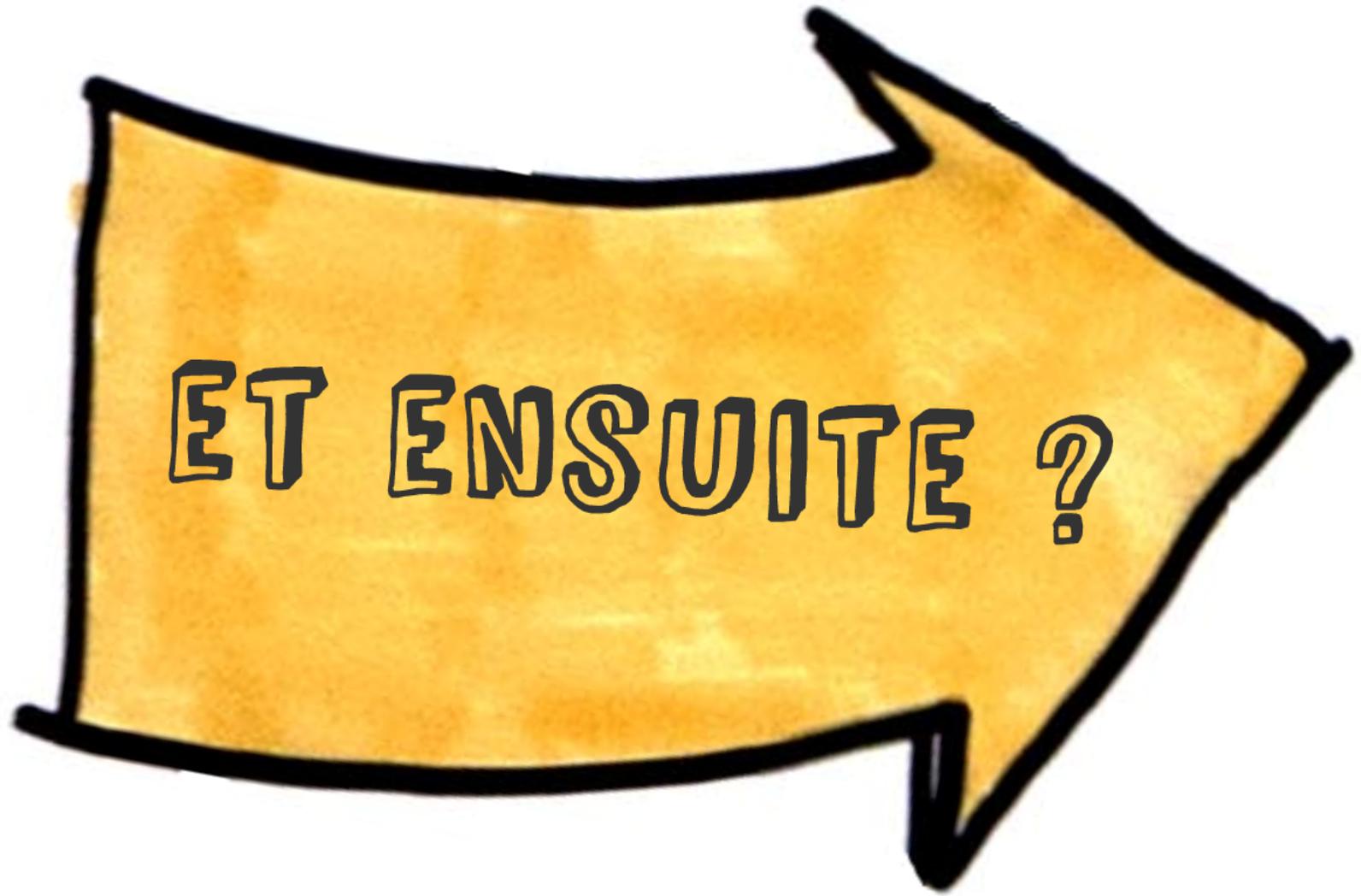


les coordonnées de votre correspondant DDT se trouvent ici :
<http://www.ecoquartiers.logement.gouv.fr/les-correspondants-ville-durable-en-services-a457.html>

COLLECTIVITÉS LOCALES

Les **élus des communes rurales** labellisées ou engagées dans la labellisation de par leur expérience de la démarche EcoQuartier sont aussi des interlocuteurs privilégiés





On s'entoure des bonnes personnes parce que monter un projet d'EcoQuartier c'est avant tout faire **ensemble**

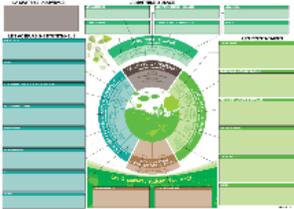


Pour ça, des outils :

Le "mandala" des acteurs du projet

fiche explicative provisoire de l'outil

Le "Mandala" représente les 5 postures suivant lesquelles se positionnent les acteurs du projet, qu'il s'agisse d'un projet d'urbanisme (un SCoT, un PLU,...), d'un projet d'aménagement (un nouveau quartier, un centre bourg, un espace public, ...), ou plus globalement n'importe quel type de projet.



Il permet donc à chacun de positionner les acteurs autour d'un projet réel.

<http://intra.ddim-finistere.i2/1-le-mandala-les-cinq-postures-autour-du-projet-r2436.html>

Les fiches descriptives des acteurs de l'urbanisme et de l'aménagement

fiche explicative provisoire de l'outil

C'est un classement dynamique, interactif et évolutif des principaux acteurs, classés par famille. Chacun des acteurs y est décrit par une fiche synthétique décrivant de façon homogène, synthétique et circonstanciée :

- 1 - Quelle est l'origine historique ?
- 2 - Quel est le cadre légal ?
- 3 - Quelles sont concrètement les missions ?
- 4 - En résumé : "c'est / ce n'est pas"
- 5 - Quels sont les bénéficiaires directs ?
- 6 - Qui finance ?
- 7 - Qui pilote ?
- 8 - Où sont-ils en France ?
- 9 - Où sont-ils en Bretagne ?
- 10 - Le portail Internet

Chaque fiche a vocation à être actualisée régulièrement dans le cadre d'une gestion partenariale à mettre en place.



<http://intra.ddim-finistere.i2/2-le-portail-web-fiches-descriptives-des-acteurs-r2431.html>

Le FORUM de mise en relation des acteurs

fiche explicative de l'outil



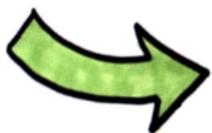
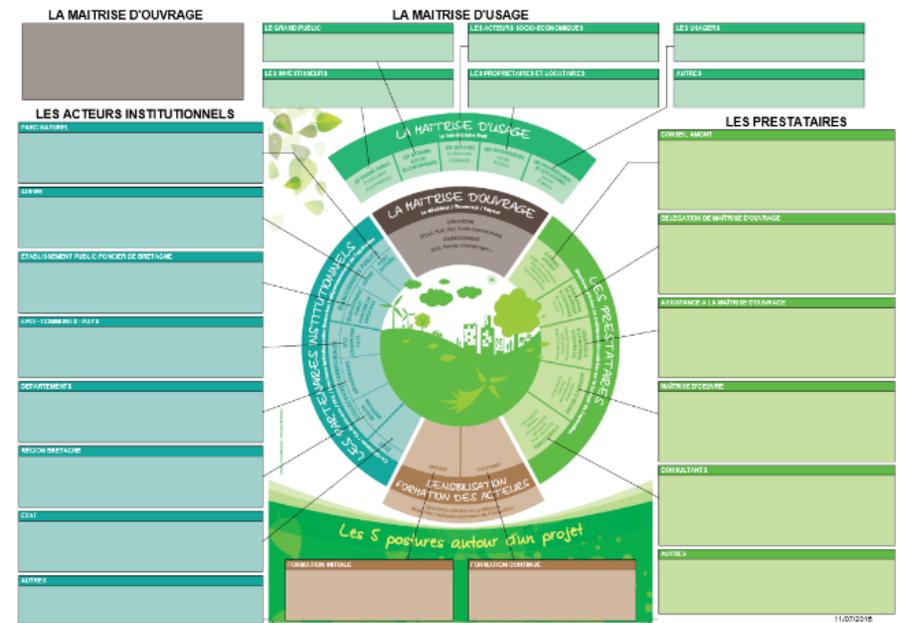
[voir lien avec DREAL Hauts-de-France](#)

Le "mandala" des acteurs du projet

fiche explicative provisoire de l'outil

Le "Mandala" représente les 5 postures suivant lesquelles se positionnent les acteurs du projet, qu'il s'agisse d'un projet d'urbanisme (un SCoT, un PLU,...), d'un projet d'aménagement (un nouveau quartier, un centre bourg, un espace public, ...), ou plus globalement n'importe quel type de projet.

Il permet donc à chacun de positionner les acteurs autour d'un projet réel.



<http://intra.ddtm-finistere.i2/1-le-mandala-les-cinq-postures-autour-du-projet-r2436.html>

Les fiches descriptives des acteurs de l'urbanisme et de l'aménagement

fiche explicative provisoire de l'outil

C'est un classement dynamique, interactif et évolutif des principaux acteurs, classés par famille.

Chacun des acteurs y est décrit par une fiche synthétique décrivant de façon homogène, synthétique et circonstanciée :

- 1 - Quelle est l'origine historique ?
- 2 - Quel est le cadre légal ?
- 3 - Quelles sont concrètement les missions ?
- 4 - En résumé : "c'est / ce n'est pas"
- 5 - Quels sont les bénéficiaires directs ?
- 6 - Qui finance ?
- 7 - Qui pilote ?
- 8 - Où sont ils en France ?
- 9 - Où sont-ils en Bretagne ?
- 10 - Le portail Internet

Chaque fiche a vocation à être actualisée régulièrement dans le cadre d'une gestion partenariale à mettre en place.

Les OPH

publié le 7 juin 2016

En bref : les Offices Publics d'Habitat sont des bailleurs sociaux publics (d'après le site)



1-Quelle est l'origine des Offices Publics d'Habitat ?

- l'histoire du logement social en France démarre à la fin du XVIIIe siècle, tandis que le XIXe siècle est la période qui permet de développer les initiatives qui aboutissent finalement au XXe siècle au financement public du logement social, et in fine à la loi DALO ; soit principalement quatre périodes : le temps des précurseurs de 1775 aux années 1880, le développement du « logement bon marché » et les premières lois des années 1880 aux années 1920, le temps des bâtisseurs des années 1920 aux années 1970 et enfin les dernières lois des années 1970 aux années 2000 (extrait Wikipédia, à re-rédiger)
- En 1912, la loi Bonnevey crée les Offices publics d'Habitations à Bon Marché (OPHBM).
- En 1950, ils deviennent les Offices publics d'Habitations à loyer modéré (OPHLM), établissements publics à caractère administratif.
- A partir de 1971, ils ont la possibilité de se transformer en Offices publics d'aménagement et de construction (OPAC), établissements publics à caractère industriel et commercial.
- Depuis l'ordonnance du 1er février 2007, tous les Offices sont devenus des Offices publics de l'habitat (OPH), établissements publics locaux à caractère industriel et commercial.
(<http://www.foph.fr>)



Rennes, années 30 : du lotissement ouvrier au HBM (Habitat bon marché), la ville produit de nouvelles formes urbaines qui marquent les paysages

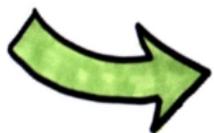
2-Quel est le cadre légal des Offices Publics d'Habitat ?



<http://intra.ddtm-finistere.i2/2-le-portail-web-fiches-descriptives-des-acteurs-r2431.html>

Le **FORUM** de mise en relation des acteurs

fiche explicative de l'outil



voir lien avec DREAL Hauts-de-France

**COMMENT JE
MONTE MON
PROJET ?**

Pour ça, le mieux
c'est de voir comment
d'autres ont fait !





Des outils pour mieux

GRANDIR DE
NOS **EXPÉRIENCES**
ET NOS **ERREURS** ...

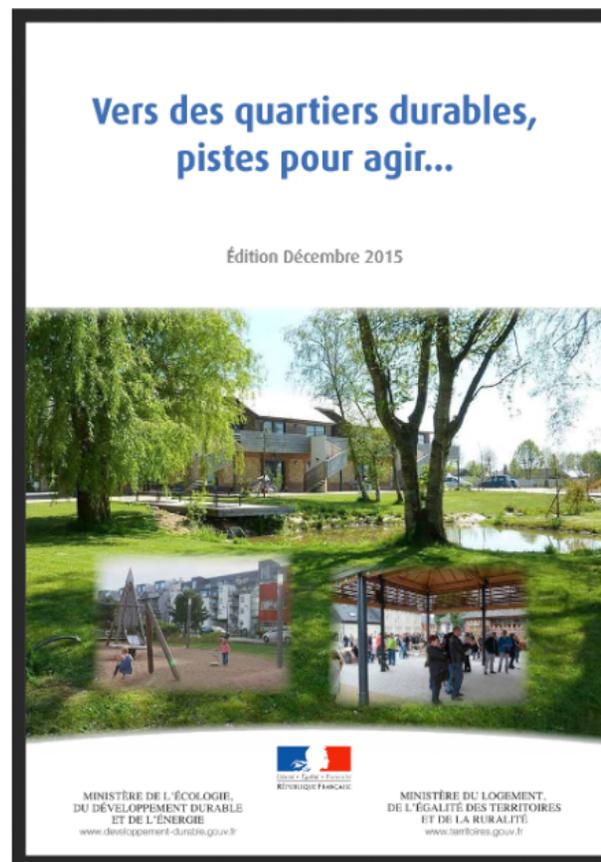
Le référentiel "Vers des Quartiers Durables, pistes pour agir"

fiche explicative provisoire de l'outil

Comme le référentiel EcoQuartier du Ministère du logement, de l'égalité des territoires et de la ruralité, le guide de la DREAL questionne le projet à travers 4 domaines (tout en s'appuyant sur des exemples) :

- * la démarche de projet et le processus de réalisation ;
- * le cadre de vie et les usages ;
- * le développement territorial ;
- * l'impact environnemental.

Ce sont autant de repères à la disposition des porteurs de projets pour faire du sur-mesure.



http://intra.dreal-basse-normandie.i2/IMG/pdf/151221-Ref-Quartiers-Durables-VF_cle771a7a.pdf

Les fiches thématiques

fiche explicative provisoire de l'outil

6 fiches thématiques (de 4 à 6 pages, avec des exemples pris sur des opérations labellisées ou non) sur les thèmes suivants :

- * aides financières et montage financier
- * partenaires et COPIL (et suivi du projet)
- * études et choix du bureau d'études
- * participation citoyenne
- * articulation avec les projets de territoires
- * programmation
- * mobilisation du foncier et règlement de l'indivision



voir lien avec DREAL Grand-Est et DEAL Guadeloupe

... et même de la pratique



Le jeu de rôle sur l'émergence de projet "Imaginer et comprendre avec les mains"

fiche explicative de l'outil



<http://www.aquitaine-limousin-poitou-charentes.developpement-durable.gouv.fr/rencontre-de-l-atelier-du-27-novembre-2012-a451.html>

L'outil de communication sur "comment faire un concours d'idées"

fiche explicative de l'outil



voir lien avec DREAL PACA



ET

MAINTENANT ...

Si vous avez des idées, des remarques voire des outils à faire partager, écrivez-nous : ad4.Dgaln@developpement-durable.gouv.fr

La Boîte à outils des EcoQuartiers en milieu rural se veut collaborative, on compte donc sur vous pour contribuer à son amélioration !

Et pour aller plus loin ...



la Librairie des Opérations d'Aménagement Durable (LOAD)
<http://www.ecoquartiers-logement.gouv.fr/la-librairie-des-operations-d-amenagement-durable-2708.html>

the Reference Framework for Sustainable Cities (RFSC)
<http://rfsc.eu>



on amelioration !



la Librairie des Opérations d'Aménagement Durable (LOAD)

<http://www.ecoquartiers.logement.gouv.fr/la-librairie-des-operations-d-amenagement-durable-a708.html>

the Reference Framework for Sustainable Cities (RFSC)

<http://rfsc.eu/>



